



No de résolution
ou annotation

COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES

HUITIÈME SÉANCE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES

(2000-2001)

LE 13 MARS 2001

1.00 RECUEILLEMENT

2.00 PRÉSENCES

À LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES
DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES
TENUE LE 13 MARS 2001 À 19 h 45
AU 50, BOULEVARD TASCHEREAU
À LA PRAIRIE
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME MICHELINE PATENAUDE-FORTIN
ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS:

MMES LINDA AUBIN, CLAUDINE CARON-LAVIGUEUR, HÉLÈNE
CORMIER-LANGLAIS, MARIE-LOUISE GENTRIC-KERNEÏS,
MARGOT PAGÉ, SYLVIE PROVOST-HUOT, ALICE SAVOIE-GIRARD,
FRANÇOISE THÉORET, LINDA ZAGRODNY-CREVIER

MM. JACQUES CARON, GABRIEL CARRIÈRE, LUC CHARTIER, YVON
DEROME, ANDRÉ DUGAS, ALBAN SYNNOTT, PIERRE VOCINO

TOUS COMMISSAIRES FORMANT QUORUM

MME CLAUDETTE LABRE-DO, commissaire représentante du comité de parents
(secondaire)

M. JEAN-FRANÇOIS OUELLET, commissaire représentant du comité de
parents (primaire)

MME SUSAN TREMBLAY, directrice générale

MME CAROLE BLOUIN, directrice générale adjointe

M. MAURICE BROSSARD, directeur général adjoint

AINSI QUE:

MME CLAUDE BOIVIN, directrice des Services éducatifs aux jeunes

MM. PIERRE FRANCOEUR, directeur du Service des ressources humaines

PIERRE GASTALDY, directeur du Service des ressources matérielles

CLAUDE HÉBERT, directeur du Service des technologies de l'information
et des communications

JULES JOLY, directeur du Service des ressources financières

GÉRARD LACHANCE, directeur du Service du secrétariat général et de
l'information

GILLES PRESSEAUULT, directeur du Service de l'éducation des adultes et
de la formation professionnelle

3.00 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

4.00 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

C.C.-0562-03-01

IL EST PROPOSÉ par Madame Alice Savoie-Girard, commissaire,

QUE les membres du conseil des commissaires adoptent l'ordre du jour tel que
modifié :



No de résolution
ou annotation

Formules Municipales, Farnham (Québec) No 5614-A-PSG-O (FLA-786)

5.00 AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL PRÉCÉDENT

- 5.01 Lettre au président du comité de parents - participation
- 5.02 Assurances de la commission scolaire - bénévoles
- 5.03 Transport des élèves par des bénévoles
- 5.04 Dossier Champlain-Annexe - consultation

6.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

- 6.01 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 13 février 2001
- 6.02 Invitation pour la rencontre de formation des membres des CE - budget des établissements
- 6.03 Services alternatifs : choix à retenir
- 6.04 Révision du réseau des établissements - documentation et processus de consultation (**Sujet transféré au comité plénier du 27 mars**)
- 6.05 Demande d'ajouts d'espaces au MEQ
- 6.06 Renouvellement des ententes scolaires/municipales
 - 6.06.01 État de la situation
 - 6.06.02 Suivi
- 6.07 Acceptation de la convention pour la mise en place et l'exploitation d'un réseau de fibres optiques - mandat de signatures
- 6.08 Validation du programme de la session interne des commissaires du 24 mars 2001
- 6.09 Proposition de délimitation d'une nouvelle carte électorale 2000 : position de la CSDGS
- 6.10 Paroisse Saint-Rémi versus école Clotilde-Raymond - état du dossier
- 6.11 Comité de demande de révision de décision
- 6.12 Comité d'examen du code d'éthique : nomination des membres (**sujet ajouté**)

7.00 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES

8.00 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

- 8.01 Plan consolidé de réussite en formation professionnelle
- 8.02 Coopérative de coopération et de développement internationale - demande d'adhésion

9.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

10.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

11.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

- 11.01 Coûts énergétiques : sensibilisation du MEQ (**sujet retiré**)

12.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS



No de résolution
ou annotation

13.00 SERVICE DE L'INFORMATION

13.01 Cégep André-Laurendeau : demande du secteur de Châteauguay
(sujet ajouté)

14.00 FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC

14.01 Rapport du conseil général

15.00 COMITÉ DE PARENTS

16.00 DEMANDE D'INFORMATION

16.01 Lettres du MEQ (sujet ajouté)

17.00 COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

18.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS

18.1 Probité des conductrices et conducteurs d'autobus scolaires

18.2 Transport des élèves par des bénévoles

18.3 Session de formation pour les nouveaux membres des CE le mardi 23 janvier 2001 - évaluation

18.4 Session de formation pour les présidents et présidentes du CE, directions des écoles et directions des centres le mercredi 31 janvier 2001 - évaluation

18.5 Campagne Centraide 2000 - 17 570 \$ provenant du personnel de la CSDGS

18.6 Lettres du MEQ concernant

18.6.1 les plans de réussite

18.6.2 les suivis à la Réforme

18.6.3 le réseau de télécommunication

18.7 Colloque sur l'école orientante : allocution du ministre Legault

18.8 Revue de presse

19.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ARRIVÉE DE MONSIEUR GABRIEL CARRIÈRE, COMMISSAIRE, À 19 H 58

5.00 AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL PRÉCÉDENT

5.01 Lettre au président du comité de parents - participation

En suivi à la demande du 8 février 2001, la présidente dépose une copie de la lettre adressée à monsieur Bertrand Fredette, président du comité de parents, en réponse à sa correspondance du 8 février relativement à la participation des parents sur la révision du réseau des établissements est transmise aux membres du conseil des commissaires.

ARRIVÉE DE MONSIEUR ANDRÉ DUGAS, COMMISSAIRE, À 20 HEURES

5.02 Assurances de la commission scolaire - bénévoles

En suivi à une demande d'un commissaire, le directeur du Service des ressources humaines dépose et explique une note qu'il a fait parvenir à la directrice générale concernant l'objet cité en rubrique. Sur place, il dépose une copie de l'Info-Santé et sécurité de la Fédération des commissions scolaires du Québec.



No de résolution
ou annotation

Monsieur Jean-François Ouellet, commissaire, s'informe à savoir quel est le meilleur type de couverture pour les gens concernés; la directrice générale fournit les informations sur la décision de la commission scolaire.

5.03 Transport des élèves par des bénévoles

Monsieur Maurice Brossard dépose, en suivi, le «Guide sur le transport des élèves par des bénévoles»; une demande est faite afin d'informer les gens concernés des mesures de sécurité pour les enfants de cinq ans.

5.04 Dossier Champlain-Annexe - consultation

La directrice générale dépose copies de lettres adressées au comité de parents et au conseil d'établissement de l'école Champlain-Annexe relatives à la consultation sur la fermeture de l'école Champlain-Annexe.

6.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

6.01 LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 13 FÉVRIER 2001

- DISPENSE DE LECTURE

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Alban Synnott, commissaire,

que le secrétaire général soit dispensé de faire la lecture du procès-verbal de la séance du 13 février 2001.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- APPROBATION

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Alban Synnott, commissaire,

que le procès-verbal de la séance du 13 février 2001 soit approuvé tel quel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.02 INVITATION POUR LA RENCONTRE DE FORMATION DES MEMBRES DES CE - BUDGET DES ÉTABLISSEMENTS

Un retour est fait sur l'invitation envoyée aux membres du conseil des commissaires relativement au sujet cité en rubrique.

6.03 SERVICES ALTERNATIFS : CHOIX À RETENIR

Plusieurs documents sont déposés sur l'objet cité en rubrique; la directrice générale souligne qu'une étude porte sur les coûts et qu'une décision devra être prise avant la fin du mois de mars afin de respecter l'échéancier déposé. Messieurs Maurice Brossard et Pierre Gastaldy expliquent les avantages et les inconvénients de certaines hypothèses envisagées.

6.04 RÉVISION DU RÉSEAU DES ÉTABLISSEMENTS - DOCUMENTATION ET PROCESSUS DE CONSULTATION

La directrice générale souligne que le plan déposé a recueilli un accueil positif jusqu'à présent (directions d'établissement et enseignants); la consultation suit son cours.

6.05 DEMANDE D'AJOUTS D'ESPACES AU MEQ

Le directeur général adjoint dépose et commente un document relatif aux ajouts d'espaces; certaines modifications sont apportées à la nomenclature des projets :

Formules Municipales (Québec) No 5614-A-PSG-O (PC-786)
C.C.-0563-03-01
C.C.-0564-03-01



No de résolution
ou annotation

- 6 - École Gabrielle-Roy : réaménagement
- 5 b- École de l'Odyssée : transformer la salle polyvalente en locaux spécialisés
- 5 e- École Jacques-Barclay : ajouter un service de garde et un gymnase

C.C.-0565-03-01

DEMANDE D'AJOUT D'ESPACES - ÉCOLE DE LA MAGDELEINE

Il est proposé par Monsieur Alban Synnott, commissaire,

qu'une demande soit acheminée au ministère de l'Éducation du Québec afin que soit accordé :

un montant de cinq cent vingt-six mille dollars (526 000 \$), cette somme étant nécessaire à la phase 1 du système de sécurité, 2^e tranche à l'école de la Magdeleine dans le cadre de la mesure 50512.

un montant de quatre cent quatre mille dollars (404 000 \$), cette somme étant nécessaire à la phase 11 de la relocalisation des locaux de comptabilité et de secrétariat à l'école de la Magdeleine dans le cadre de la mesure 50512.

un montant de six cent treize mille dollars (613 000 \$), cette somme étant nécessaire à la modification de l'atelier «équipement motorisé et soudage» à l'école de la Magdeleine dans le cadre de la mesure 50512.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-0566-03-01

DEMANDE D'AJOUT D'ESPACES AU MEQ - CENTRE ADMINISTRATIF

Il est proposé par Monsieur André Dugas, commissaire,

qu'une demande soit acheminée au ministère de l'Éducation du Québec afin que soit accordé un montant de :

Option 1 (Construction)

six millions quatre cent cinquante mille dollars (6 450 000 \$), cette somme étant nécessaire à la construction d'un centre administratif de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries dans le cadre de la mesure 50511.

ou

Option 2 (Agrandissement)

quatre millions trois cent mille dollars (4 300 000 \$), cette somme étant nécessaire pour l'agrandissement du centre administratif de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries dans le cadre de la mesure 50511.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-0567-03-01

DEMANDE D'AJOUT D'ESPACES AU MEQ - ÉCOLE GABRIELLE-ROY

Il est proposé par Monsieur Jacques Caron, commissaire,

qu'une demande soit acheminée au ministère de l'Éducation du Québec afin que soit accordé un montant de un million quarante-huit mille dollars (1 048 000 \$), cette somme étant nécessaire pour le réaménagement de l'école Gabrielle-Roy dans le cadre de la mesure 50511.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



C.C.-0568-03-01
No de résolution
ou annotation

DEMANDE D'AJOUT D'ESPACES AU MEQ - ÉCOLE PIERRE-BÉDARD

Il est proposé par Madame Alice Savoie-Girard, commissaire,

qu'une demande soit acheminée au ministère de l'Éducation du Québec afin que soit accordé un montant de un million huit cent quatre-vingt-huit dollars (1 888 000 \$), cette somme étant nécessaire pour l'agrandissement de 6 classes ainsi que des locaux de fonction à l'école Pierre-Bédard dans le cadre de la mesure 50511.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-0569-03-01

DEMANDE D'AJOUT D'ESPACES AU MEQ - ÉCOLE SAINTE-CATHERINE

Il est proposé par Madame Linda Zagrodny-Crevier, commissaire,

qu'une demande soit acheminée au ministère de l'Éducation du Québec afin que soit accordé un montant de huit millions quatre-cent quarante milles dollars (8 440 000 \$), cette somme étant nécessaire pour la construction de 7 maternelles, 21 classes et 2 services de garde à l'école Sainte-Catherine dans le cadre de la mesure 50511.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-0570-03-01

DEMANDE D'AJOUT D'ESPACES AU MEQ - ÉCOLE LOUIS-PHILIPPE-PARÉ

Il est proposé par MONSIEUR Luc Chartier, commissaire,

qu'une demande soit acheminée au ministère de l'Éducation du Québec afin que soit accordé un montant de six millions quatre-vingt-dix-huit mille dollars (6 098,000 \$), cette somme étant nécessaire pour la remise à niveau (projet à frais partagés) à l'école Louis-Philippe-Paré dans le cadre de la mesure 50530.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-0571-03-01

DEMANDE D'AJOUT D'ESPACES AU MEQ - ÉCOLE LOUIS-CYR

Il est proposé par Madame Claudine Caron-Lavigueur, commissaire,

qu'une demande soit acheminée au ministère de l'Éducation du Québec afin que soit accordé un montant de sept cent soixante mille dollars (760 000 \$), cette somme étant nécessaire pour l'agrandissement de 4 classes à l'école Louis-Cyr dans le cadre de la mesure 50511.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-0572-03-01

DEMANDE D'AJOUT D'ESPACES AU MEQ - ÉCOLE DES TIMONIERIS

Il est proposé par Madame Linda Zagrodny-Crevier, commissaire,

qu'une demande soit acheminée au ministère de l'Éducation du Québec afin que soit accordé un montant de quatre-vingt-quinze mille dollars (95 000 \$), cette somme étant nécessaire pour la transformation de 2 classes de sciences familiales en 3 classes à l'école des Timoniers dans le cadre de la mesure 50511.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-0573-03-01

DEMANDE D'AJOUT D'ESPACES AU MEQ - ÉCOLE DE L'ODYSSÉE

Il est proposé par Madame Linda Zagrodny-Crevier, commissaire,

qu'une demande soit acheminée au ministère de l'Éducation du Québec afin que soit accordé un montant de quatre-vingt-dix mille dollars (90 000 \$), cette somme étant nécessaire pour la transformation de la salle polyvalente en locaux spécialisés à l'école de l'Odyssée dans le cadre de la mesure 50511.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



C.C.-0574-03-01
No de résolution
ou annotation

DEMANDE D'AJOUT D'ESPACES AU MEQ - ÉCOLE NOTRE-DAME

Il est proposé par Monsieur Pierre Vocino, commissaire,

qu'une demande soit acheminée au ministère de l'Éducation du Québec afin que soit accordé un montant de neuf cent vingt-sept mille dollars (927 000 \$), cette somme étant nécessaire pour la construction d'un gymnase et un réaménagement de 3 classes à l'école Notre-Dame dans le cadre de la mesure 50511.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-0575-03-01

DEMANDE D'AJOUT D'ESPACES AU MEQ - ÉCOLE SAINT-ÉDOUARD

Il est proposé par Madame Claudine Caron-Lavigueur, commissaire,

qu'une demande soit acheminée au ministère de l'Éducation du Québec afin que soit accordé un montant de huit cent quatre-vingt-seize mille dollars (896 000 \$), cette somme étant nécessaire pour l'ajout d'un service de garde et d'un gymnase à l'école Saint-Édouard dans le cadre de la mesure 50511.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-0576-03-01

DEMANDE D'AJOUT D'ESPACES AU MEQ - ÉCOLE JACQUES-BARCLAY

Il est proposé par Monsieur Yvon Derome, commissaire,

qu'une demande soit acheminée au ministère de l'Éducation du Québec afin que soit accordé un montant de huit cent quatre-vingt-seize mille dollars (896 000 \$), cette somme étant nécessaire pour l'ajout d'un service de garde et un gymnase à l'école Jacques-Barclay dans le cadre de la mesure 50511.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-0577-03-01

6.06 RENOUELEMENT DES ENTENTES SCOLAIRES/MUNICIPALES - Municipalité de Candiac

Considérant les négociations en cours avec les municipalités pour le renouvellement des protocoles d'entente sur l'utilisation des bâtiments;

Considérant les demandes des municipalités à l'effet de reconduire pour six (6) mois les protocoles qui sont terminés depuis le 31 décembre 2000;

Considérant que les municipalités souhaitent obtenir une réponse par voie de résolution.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur André Dugas, commissaire,

que soit confirmée à la municipalité de Candiac que Monsieur Denis Hudon, coordonnateur aux Services auxiliaires, est mandaté pour négocier au nom de la commission scolaire et des conseils d'établissement, un protocole d'entente basé sur la tarification.

Que l'approbation de ce protocole soit rétroactive au 1^{er} janvier 2001.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

C.C.-0578-03-01

6.06 RENOUELEMENT DES ENTENTES SCOLAIRES/MUNICIPALES - Municipalité de Châteauguay

Considérant les négociations en cours avec les municipalités pour le renouvellement des protocoles d'entente sur l'utilisation des bâtiments;

Considérant les demandes des municipalités à l'effet de reconduire pour six (6) mois les protocoles qui sont terminés depuis le 31 décembre 2000;



No de résolution
ou annotation

Considérant que les municipalités souhaitent obtenir une réponse par voie de résolution.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jacques Caron, commissaire,

que soit confirmée à la municipalité de Châteauguay que Monsieur Denis Hudon, coordonnateur aux Services auxiliaires, est mandaté pour négocier au nom de la commission scolaire et des conseils d'établissement, un protocole d'entente basé sur la tarification.

Que l'approbation de ce protocole soit rétroactive au 1^{er} janvier 2001.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ (Monsieur Luc Chartier demande d'inscrire sa dissidence)

C.C.-0579-03-01

**6.06 RENOUELEMENT DES ENTENTES SCOLAIRES/MUNICIPALES -
Municipalité de Delson**

Considérant les négociations en cours avec les municipalités pour le renouvellement des protocoles d'entente sur l'utilisation des bâtiments;

Considérant les demandes des municipalités à l'effet de reconduire pour six (6) mois les protocoles qui sont terminés depuis le 31 décembre 2000;

Considérant que les municipalités souhaitent obtenir une réponse par voie de résolution.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Gabriel Carrière, commissaire,

que soit confirmée à la municipalité de Delson que Monsieur Denis Hudon, coordonnateur aux Services auxiliaires, est mandaté pour négocier au nom de la commission scolaire et des conseils d'établissement, un protocole d'entente basé sur la tarification.

Que l'approbation de ce protocole soit rétroactive au 1^{er} janvier 2001.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

Formules Municipales, Farnham (Québec) No 5614-A-PSG-O (FLA-786)

C.C.-0580-03-01

**6.06 RENOUELEMENT DES ENTENTES SCOLAIRES/MUNICIPALES -
Municipalité de La Prairie**

Considérant les négociations en cours avec les municipalités pour le renouvellement des protocoles d'entente sur l'utilisation des bâtiments;

Considérant les demandes des municipalités à l'effet de reconduire pour six (6) mois les protocoles qui sont terminés depuis le 31 décembre 2000;

Considérant que les municipalités souhaitent obtenir une réponse par voie de résolution.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Pierre Vocino, commissaire,

que soit confirmée à la municipalité de La Prairie que Monsieur Denis Hudon, coordonnateur aux Services auxiliaires, est mandaté pour négocier au nom de la commission scolaire et des conseils d'établissement, un protocole d'entente basé sur la tarification.

Que l'approbation de ce protocole soit rétroactive au 1^{er} janvier 2001.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ



C.C.-0581-03-01
No de résolution
ou annotation

**6.06 RENOUELEMENT DES ENTENTES SCOLAIRES/MUNICIPALES -
Municipalité de Saint-Constant**

Considérant les négociations en cours avec les municipalités pour le renouvellement des protocoles d'entente sur l'utilisation des bâtiments;

Considérant les demandes des municipalités à l'effet de reconduire pour six (6) mois les protocoles qui sont terminés depuis le 31 décembre 2000;

Considérant que les municipalités souhaitent obtenir une réponse par voie de résolution.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Alban Synnott, commissaire,

que soit confirmée à la municipalité de Saint-Constant que Monsieur Denis Hudon, coordonnateur aux Services auxiliaires, est mandaté pour négocier au nom de la commission scolaire et des conseils d'établissement, un protocole d'entente basé sur la tarification.

Que l'approbation de ce protocole soit rétroactive au 1^{er} janvier 2001.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

C.C.-0582-03-01 **6.06 RENOUELEMENT DES ENTENTES SCOLAIRES/MUNICIPALES -
Municipalité de Sainte-Catherine**

Considérant les négociations en cours avec les municipalités pour le renouvellement des protocoles d'entente sur l'utilisation des bâtiments;

Considérant les demandes des municipalités à l'effet de reconduire pour six (6) mois les protocoles qui sont terminés depuis le 31 décembre 2000;

Considérant que les municipalités souhaitent obtenir une réponse par voie de résolution.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Linda Zagrodny-Crevier, commissaire,

que soit confirmée à la municipalité de Sainte-Catherine que Monsieur Denis Hudon, coordonnateur aux Services auxiliaires, est mandaté pour négocier au nom de la commission scolaire et des conseils d'établissement, un protocole d'entente basé sur la tarification.

Que l'approbation de ce protocole soit rétroactive au 1^{er} janvier 2001.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

6.06.02 Renouvellement des ententes scolaires/municipales - suivi

Ce sujet sera traité lors du comité plénier du 27 mars prochain.

**6.07 ACCEPTATION DE LA CONVENTION POUR LA MISE EN PLACE ET
L'EXPLOITATION DU RÉSEAU DE FIBRES OPTIQUES - MANDAT DE
SIGNATURES**

C.C.-0583-03-01

Considérant que le conseil des commissaires a mandaté la direction générale par voie de résolution (C.C.-0560-02-01 du 14 février 2001) d'établir les modalités contractuelles satisfaisantes pour les deux parties et de négocier pour la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries lesdites modalités;

Considérant que la convention pour la mise en place d'un réseau de fibres optiques non-éclairées a été validée par les procureurs de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries;



No de résolution
ou annotation

Considérant que les négociations sont complétées de façon satisfaisante pour les deux parties;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Luc Chartier, commissaire,

d'autoriser la présidente et la directrice générale à signer pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries la convention pour la mise en place et l'exploitation du réseau de fibres optiques.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.08 VALIDATION DU PROGRAMME DE LA SESSION INTERNE DES COMMISSAIRES DU 24 MARS 2001

Madame Carole Blouin, directrice générale adjointe, dépose le programme de la journée; les membres se disent satisfaits du déroulement mais demande d'augmenter la plage de temps réservé aux échanges de l'après-midi quitte à repousser ultérieurement les deux dernières activités.

C.C.-0584-03-01

6.09 PROPOSITION DE DÉLIMITATION D'UNE NOUVELLE CARTE ÉLECTORALE 2000 : POSITION DE LA CSDGS

Après avoir pris connaissance et échangé sur le dossier,

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Yvon Derome, commissaire

de ne pas se prononcer sur la proposition de délimitation d'une nouvelle carte électorale 2000.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

6.10 PAROISSE SAINT-RÉMI VERSUS ÉCOLE CLOTILDE-RAYMOND - ÉTAT DU DOSSIER

Après avoir situé l'historique du dossier, Monsieur Maurice Brossard fait un retour sur sa plus récente rencontre concernant l'objet cité en rubrique; il souligne certaines demandes reçues. Une autre rencontre est prévue.

C.C.-0585-03-01

6.11 COMITÉ DE DEMANDE DE RÉVISION DE DÉCISION

- Huis clos

À 22 h 46,

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Françoise Théoret, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires siègent à huis clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- Levée du huis clos

À 22 h 51,

C.C.-0586-0301

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Alice Savoie-Girard, commissaire,

que le huis clos soit levé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



C.C.-0587-03-01
No de résolution
ou annotation

COMITÉ DE DEMANDE DE RÉVISION DE DÉCISION

Considérant la prise de connaissance du dossier, l'étude faite par le comité d'étude de demande de révision d'une décision et la recommandation de ce dernier;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Hélène Cormier-Langlais, commissaire,

de maintenir la décision rendue dans le dossier suivant GAGM26048506 à savoir d'expulser l'élève des écoles de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries pour l'année 2000-2001.

Que, pour une réintégration dans une école de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries en 2001-2002, des preuves d'amendement de la problématique de l'élève seront exigées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-0588-03-01

COMITÉ DE DEMANDE DE RÉVISION DE DÉCISION

Considérant la prise de connaissance du dossier, l'étude faite par le comité d'étude de demande de révision d'une décision et la recommandation de ce dernier;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Alice Savoie-Girard, commissaire,

de maintenir la décision rendue dans le dossier suivant FORN31078406 à savoir d'expulser l'élève des écoles de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries pour l'année 2000-2001.

Que, pour une réintégration dans une école de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries en 2001-2002, des preuves d'amendement de la problématique de l'élève seront exigées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-0589-03-01

6.12 COMITÉ D'EXAMEN DU CODE D'ÉTHIQUE - NOMINATION DES MEMBRES

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Alban Synnott, commissaire, que

Monsieur Gabriel Carrière
Madame Alice Savoie-Girard
Monsieur André Dugas

soient élus **membres du comité d'examen relatif au code d'éthique et de déontologie des commissaires.**

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-0590-03-01

COMITÉ D'EXAMEN DU CODE D'ÉTHIQUE - NOMINATION DES MEMBRES SUBSTITUTS

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Hélène Cormier-Langlais, commissaire, que

Madame Linda Zagrodny-Crevier
Monsieur Yvon Derome

soient élus **membres substitués du comité d'examen relatif au code d'éthique et de déontologie des commissaires.**

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

C.C.-0591-03-01

7.00 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES

8.00 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

8.01 PLAN CONSOLIDÉ DE RÉUSSITE EN FORMATION PROFESSIONNELLE

CONSIDÉRANT l'immense travail effectué par les centres dans le dossier «Plan de réussite»;

CONSIDÉRANT la mobilisation de chacun des milieux dans ce dossier;

CONSIDÉRANT la fierté avouée et la reconnaissance de la commission scolaire à l'égard des directions de centre dans la prise en charge de cette importante responsabilité;

CONSIDÉRANT la collaboration du personnel tout au cours de la démarche;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Luc Chartier, commissaire,

De transmettre à la direction et au personnel de chaque centre la reconnaissance des membres du conseil des commissaires pour leur disponibilité et leur engagement professionnel dans l'élaboration des plans de réussite ainsi que pour la qualité des documents déposés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.02 COOPÉRATIVE DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONALE - DEMANDE D'ADHÉSION

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Yvon Derome, commissaire,

que la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries devienne l'un des douze fondateurs et membre d'une coopérative en développement international dont les objets, à buts lucratifs et non-lucratifs, seront d'exporter le savoir-faire des commissions scolaires membres dans un contexte de développement et de coopération internationale;

que la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries, par son représentant dûment autorisé, soit signataire des statuts de constitution de la dite coopérative;

que Madame Micheline Patenaude-Fortin, présidente, et Madame Susan Tremblay, directrice générale, de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries soient autorisées à signer les statuts de ladite coopérative pour et au nom de la commission scolaire avec tout document pertinent qu'il jugera nécessaire pour constituer ladite coopérative en personne morale sous le régime de la Loi sur les coopératives, L.R.Q., c. C-67.2;

qu'une fois la coopérative constituée, la Commission scolaire de Grandes-Seigneuries souscrive à une part de qualification d'un montant déterminé aux termes des règlements adoptés pour ladite coopérative afin de participer aux activités de développement international à buts lucratifs et non-lucratifs de ladite coopérative.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

C.C.-0592-03-01



No de résolution
ou annotation

10.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

11.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

12.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

13.00 SERVICE DE L'INFORMATION

13.01 Cégep André-Laurendeau : demande du secteur de Châteauguay

Madame Marie-Louise Kerneis, commissaire, rappelle un récent dîner relativement au sujet cité en rubrique en présence du député de Châteauguay, monsieur Fournier.

Monsieur Pierre Gastaldy informe les membres quant aux discussions préliminaires concernant certaines bâtisses qui pourraient accueillir le projet d'une succursale du Cégep André-Laurendeau.

14.00 FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC

14.01 Rapport du conseil général

La présidente fait un retour sur la revue «Commissaires d'école» et parle du prochain congrès de la FCSQ.

15.00 COMITÉ DE PARENTS

15.01 Service de garde

En réponse à une question sur le contingentement des services de garde, la directrice générale énumère deux critères à observer dans la mise en place d'un tel service à savoir la sécurité des élèves et la qualité du service offert; elle rappelle que le milieu doit en outre prendre le temps pour l'organisation d'un tel service.

16.00 DEMANDE D'INFORMATION

16.01 Lettres du MEQ

Monsieur Jean-François Ouellet, commissaire représentant du comité de parents, s'informe sur les démarches effectuées relativement aux cibles quantitatives envoyées au MEQ dans le cadre des plans de réussite; la directrice générale fournit les renseignements pertinents soulignant que les écoles sont actuellement en période de réflexion quant aux cibles proposées.

17.00 COMMUNICATIONS DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

La présidente du conseil des commissaires rappelle la tenue de différentes rencontres à savoir :

- 17 mars : formation éthique
 - 21 mars : réseau des établissements - comité de parents
 - 23 mars : profil de référence
 - 24 mars : session de travail pour les membres du conseil des commissaires
 - 27 mars : comité plénier
 - 3 - 5 avril : programme de formation des membres du CE sur le budget
- Commission permanente à Sainte-Foy



No de résolution
ou annotation

18.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS

- 18.1 Probité des conductrices et conducteurs d'autobus scolaires
- 18.2 Transport des élèves par des bénévoles
- 18.3 Session de formation pour les nouveaux membres des CE le mardi 23 janvier 2001- évaluation
- 18.4 Session de formation pour les présidents et présidentes du CE, directions des écoles et directions des centres le mercredi 31 janvier 2001 - évaluation
- 18.5 Campagne Centraide 2000 - 17 570 \$ provenant du personnel de la CSDGS
- 18.6 Lettres du MEQ concernant
 - 18.6.1 les plans de réussite
 - 18.6.2 les suivis à la Réforme
 - 18.6.3 le réseau de télécommunication
- 18.7 Colloque sur l'école orientante : allocution du ministre Legault
- 18.8 Revue de presse

C.C.-0593-03-01

- Huis clos

À 23 h 15,

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Marie-Louise Kerneis, commissaire,
que les membres du conseil des commissaires siègent à huis clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-0594-03-01

- Levée du huis clos

À 23 h 23,

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Alice Savoie-Girard, commissaire,
que le huis clos soit levé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

19.00 AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

C.C.-0595-03-01

À 23 h 25,

IL EST PROPOSÉ par Madame Alice Savoie-Girard, commissaire,

QUE la séance ordinaire du conseil des commissaires tenue le 13 mars 2001 soit et est
ajournée au mardi 27 mars 2001 à 19 h 45

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ


Présidente de la séance


Secrétaire général